

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 63 (1912)
Heft: 6

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Effet de la bise sur les récoltes; le rôle de la forêt.

Dans une communication parue dans la *Terre vaudoise*, M. Martinet examine l'influence néfaste des vents du nord sur les plantes; il rappelle que leur action desséchante enraye toute croissance et les heurts, les foissements que produit le battage des tiges et des feuilles entre elles, causent des avaries, des meurtrissures importantes aux parties tendres et délicates qui viennent de pousser. On a donc raison de dire que la bise mange l'herbe. Il donne à ce sujet le résultat d'observations faites dans un champ d'essai: la croissance sur la moitié sud abritée a pu continuer sans autre, tandis que sur la partie exposée les plantes sont moins développées et ont de la peine à reprendre vigueur.

M. Martinet rappelle que le vent du nord règne surtout sur la partie occidentale du pays, à partir de l'Aar, et que ce sont les régions avoisinant le lac de Neuchâtel, une partie de la Côte et le canton de Genève où la bise est la plus forte et la plus fréquente.

On peut donc regretter que dans la répartition générale des terrains mis en culture, on n'ait pas réservé les sommets des collines à la forêt qui aurait ainsi abrité les terrains en culture situés plus bas, tout en maintenant dans le haut une certaine humidité ou fraîcheur.

Au surplus, on sait que les terrains des sommets n'ont qu'une couche végétale assez faible et que la molasse ou le sous-sol de terre blanche compacte se trouve bien près de la surface. La bonne terre a été enlevée par un travail lent mais sensible, parce que plusieurs fois séculaire, causé par le ravinement des eaux pluviales ou encore par les vents et surtout la bise qui transporte au loin les fines particules de terre, surtout en hiver par le gel, sur terrains labourés et non protégés par la neige.

C'était donc un motif de plus pour les abandonner à la forêt.



Chronique forestière.

Cantons.

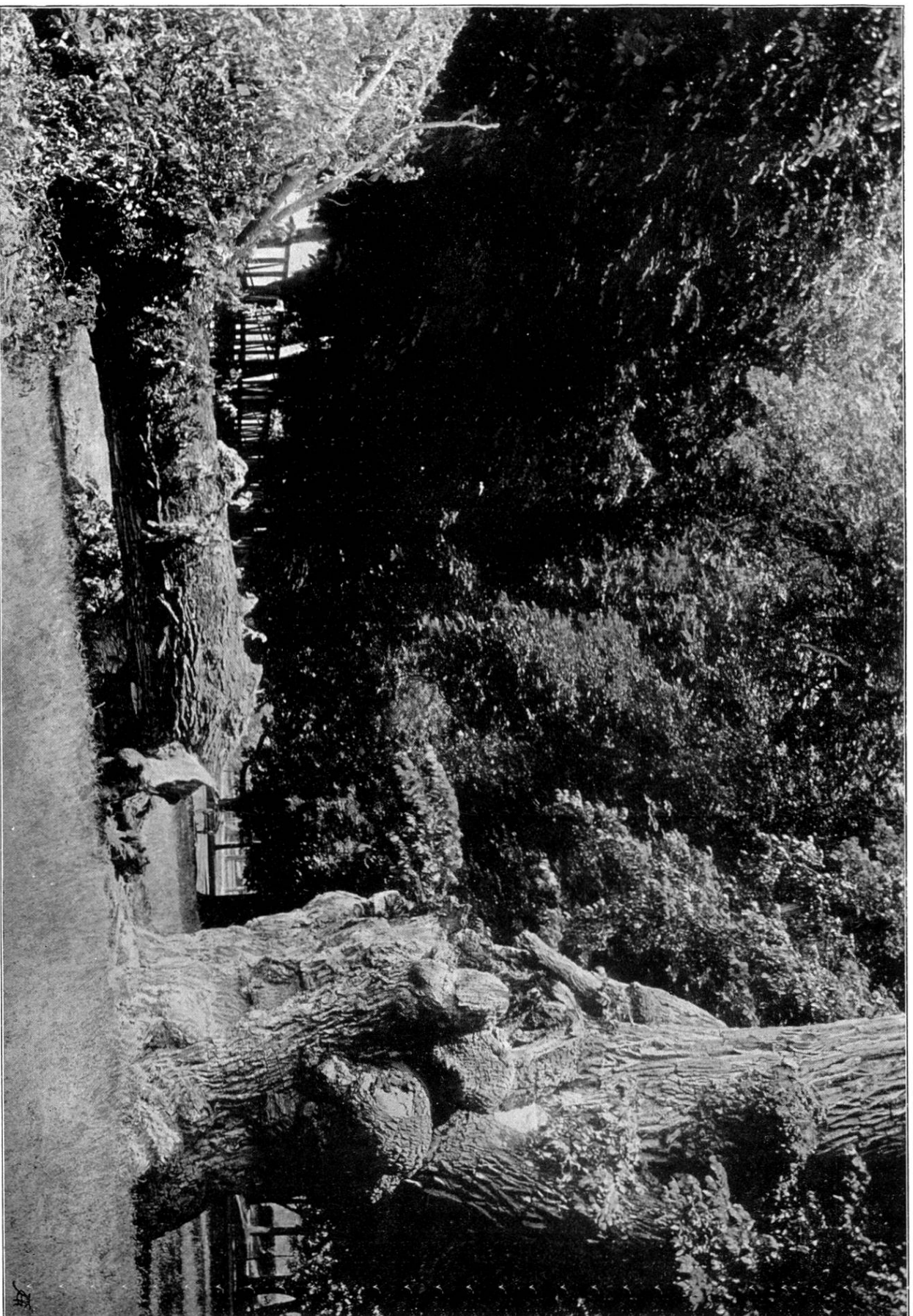
Berne. M. *Pulver*, inspecteur forestier d'arrondissement à Thoune, passe *inspecteur forestier de l'Oberland* (Forstmeister), à la place de M. Muller, décédé.

Grisons. M. U. Burkart, adjoint à l'inspection de l'arrondissement à Thoune, est nommé aide technique de l'inspection cantonale, à Coire.



***** Sommaire du N° 5 *****
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“ rédigée par M. le Dr Fankhauser, à Berne.

Aufsätze: Die Forstverwaltung waldarmer Berggemeinden. Von H. von Greyerz, Oberförster in Frutigen. — Das Abgebotsverfahren und Kollektivsteigerungen des 4. aarg. Forstkreises in Aarau. Von A. Brunnhofer, Kreisförster in Aarau. — Die Behandlung der Gebirgswälder im Bereich von Eisenbahnen. Von F. X. Burri, Forstinspektor, Luzern. (Schluss.) — Mitteilungen: † Forstmeister Adolf Müller. — Die Hängefichte von les Tretzés bei Greyerz. Von A. Remy. — Um- und Neubauten für die eidg. technische Hochschule in Zürich. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen. — Holzhandelsbericht.



Le gros orme de Morges.